

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/04/2025 - 8434 - 1995 B 01984 - 399 192 970 - AMB

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY

AMB

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 82, Route de Corbeil - 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
399 192 970 R.C.S. Evry

Le : **30 AVR. 2025**
Numéro : **8434**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 mars 2025**

EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2024

Le 31 mars 2025,
A 10 heures,

Les associés de la société AMB SAS au capital de 500.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 1.000 euros chacune se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 82, route de Corbeil 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE, sur convocation faite par lettre simple remise en main propre le 10 mars 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Etaient présents :

- Monsieur Olivier BRUNO, demeurant 61 boulevard de Griblette 91390 MORSANG SUR ORGE, titulaire de 250 parts sociales
- Madame Valérie ALVAREZ née BRUNO demeurant 7, allée des Châtaigniers 92500 RUEIL MALMAISON, titulaire de 250 parts sociales,

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier BRUNO, en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 500 parts sociales sur les 500 parts sociales ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

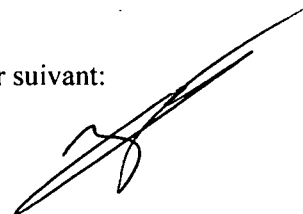
Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2024,
- le rapport de gestion de la gérance,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:



ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Approbation des comptes et du rapport de gestion,
- Quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Fixation de la rémunération du président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de ses rapports

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16.545 € et qui ont donné lieu à une imposition de 4.136 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 de 46.295 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46.295 €
Report à nouveau antérieur :	0 €
Le solde	46.295 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1.944.849 €.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale prend acte que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2.494.849 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L. 223-19 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions de cette nature intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de l'exercice du Président de 296.611 € pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024 incluant le versement d'une prime de 201.850 €.

Le président bénéficiera en outre du remboursement des frais de mission et représentation exposés au titre de son mandat sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

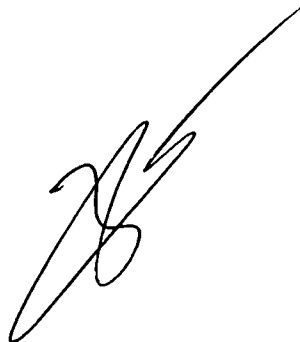
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Certifié conforme

013

AMB
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 82, Route de Corbeil - 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
399 192 970 R.C.S. Evry

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 mars 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 de 46.295 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46.295 €
Report à nouveau antérieur :	0 €
Le solde	46.295 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1.944.849 €.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale prend acte que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2.494.849 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

Néant

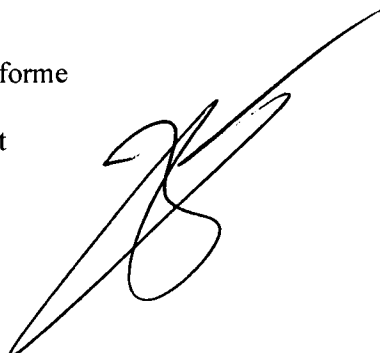
Exercice clos le 30 septembre 2023 :

Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président



AMB
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 82, Route de Corbeil - 91360 VILLEMORIS SUR ORGE
399 192 970 R.C.S. Evry

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 mars 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice, l'activité a diminué, le chiffre d'affaires passant de 2.018 K€ à 1.498K€ (-25%).
Le résultat net qui en résulte a diminué aussi de 54.01 % passant de 101 K€ à 46 K€.

En date du 30 novembre 2023, l'Assemblée a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

L'objectif pour l'exercice en cours est de maintenir cette tendance d'activité et de consolider les acquis obtenus jusque-là afin de résister à la période de crise actuelle.

- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 septembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

- FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations :

La société ne détient aucune filiale de plus de 10% du capital social.
Par ailleurs, aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Examen des comptes et résultats :

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'année précédente.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.497.974 € contre 2.018.468 € l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2.638 € contre 9.636 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.513.712 € contre 2.038.417 € l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 637.626 € contre 865.015 € l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 277.442 € contre 396.320 € l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève 12.894 € contre 19.885 € l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 371.249 € contre 371.249 € l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 157.151 € contre 201.726 € pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 4 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 42.577 € contre 55.586 € l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 23.434 € contre 30.189 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.522.374 € contre 1.987.103 € l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -8.662 € contre 51.314 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 89.334 €, il s'établit 80.671 € au 30 septembre 2024 contre 115.478 € l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 € contre (155) €,

- de l'impôt sur les sociétés de 34.376 € contre 14.664 € l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 se solde par un bénéfice de 46.295 € contre un bénéfice de 100.659 € pour l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 46.295 €.

Nous vous proposons l'affectation suivante, à savoir :

Bénéfice de l'exercice	46.295 €
Report à nouveau antérieur :	0 €
Le solde	46.295 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1.944.849 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.494.849 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

Néant

- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous proposons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16.545 € et qui ont donné lieu à une imposition de 4.136 €.

- CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.223-19 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé

- REMUNERATION DU PRESIDENT :

Nous vous proposons d'approuver la rémunération de l'exercice du Président de 296.611 € pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024 incluant le versement d'une prime de 201.850 euros.

Le Président bénéficiera en outre du remboursement des frais de mission et représentation exposés au titre de son mandat sur présentation de justificatifs.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Villemoisson sur Orge
Le 10 mars 2025

Le Président



AMB
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 82, Route de Corbeil - 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
399 192 970 R.C.S. Evry

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 mars 2025

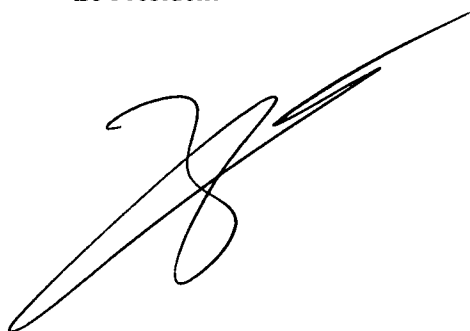
FEUILLE DE PRESENCE

No. d'ordre	Nom Adresse	Nombre de parts sociales	Nombre de Voix	Signature
1)	Monsieur Olivier BRUNO 61, boulevard de Griblette 91390 MORSANG-SUR-ORGE	250	250	
2)	Madame Valérie ALVAREZ (née BRUNO) 7, allée des Châtaigniers 92500 RUEIL MALMAISON	250	250	

Les membres du bureau,

- certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote et auxquelles sont rattachées 500 voix.
- constatent qu'aucune part sociale n'est privée de droit de vote

Le Président



AMB
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 82, Route de Corbeil - 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
399 192 970 R.C.S. Evry

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 31 mars 2025

En application des dispositions des articles L.223-19 du Code de commerce, nous vous rappelons les conventions visées par cet article conclues au cours de l'exercice écoulé ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice.

1. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

En application de l'article R.223-16 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

- Notre société est titulaire d'un bail qui lui a été consenti par la SCI BRUNO 1, dont Monsieur Olivier BRUNO est le gérant, pour les locaux du 82, route de Corbeil 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE.
Notre société a versé à ce titre un loyer de 30.000 euros pour l'exercice 2023/2024.

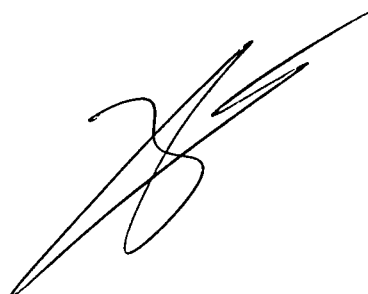
Associé concerné :

- Monsieur Olivier BRUNO, président associé.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Fait à Villemoisson Sur Orge
Le 10 mars 2025

Le Président



ATTESTATION

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

A.M.B.

pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

À la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

. Total du bilan : 3 003 313 €

. Chiffre d'affaires : 1 497 974 €

. Résultat net Comptable : 46 295 €

Fait à Villemoisson sur Orge

Le 21/11/2024

Pour CABINET VAILLANT et Associés

Bilan

COMPTES ANNUELS

A.M.B.

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Bilan au 30/09/2024

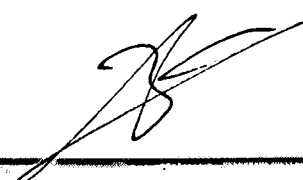
82 route de Corbeil

91360 Villeloisson-sur-Orge

SIRET : 39919297000032

NAF : 4332A

Ce chiffre conforme



Sommaire

Sommaire	1
----------	---

Attestation Mission de présentation sans observations	2
---	---

Bilan Actif	3
-------------	---

Bilan Passif	4
--------------	---

Compte de résultat	5
--------------------	---

Compte de résultat (Suite)	6
----------------------------	---

Règles et méthodes comptables I	7
---------------------------------	---

Règles et méthodes comptables II	8
----------------------------------	---

Etat des immobilisations	9
--------------------------	---

Etat des amortissements	10
-------------------------	----

Etat des provisions et dépréciations	11
--------------------------------------	----

Etat des créances	12
-------------------	----

Etat des dettes	13
-----------------	----

Charges à payer	14
-----------------	----

Produits et charges constatés d'avance	15
--	----

Liste des filiales (plus de 50%)	16
----------------------------------	----

Composition du capital Social	17
-------------------------------	----

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/10/2023 au 30/09/2024		Au 30/09/2023	
	Brut	Amort/Prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	3 890	3 890			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	18 964	18 964			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 064	1 064			
Autres immobilisations corporelles	318 174	252 704	65 470	108 047	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 097		2 097	2 097	
Créances rattachées à des participations	509 964		509 964	509 802	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 796		7 796	7 796	
ACTIF IMMOBILISÉ	861 949	276 621	585 328	627 742	
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières, autres approvisionnements	7 976		7 976	30 566	
En-cours de production : - De biens - De services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	23 427	9 160	14 268	78 713	
Autres	30 765		30 765	30 007	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres	2 002 931		2 002 931	2 111 733	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	348 672		348 672	183 563	
Charges constatées d'avance	13 374		13 374	8 188	
ACTIF CIRCULANT	2 427 145	9 160	2 417 986	2 442 769	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	3 289 094	285 781	3 003 313	3 070 511	

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/10/2023 Au 30/09/2024	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	500 000	500 000	500 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
- Légale		50 000	50 000
Réserves :			
- Statutaires ou contractuelles			
- Réglementées			
- Autres		1 898 554	1 797 895
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		46 295	100 659
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		2 494 849	2 448 554
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :			
- Risques			
- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
- Au près des établissements de crédit		29 404	58 948
Emprunts et dettes :			
- Financières diverses		850	849
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		148 876	158 590
- Fournisseurs et comptes rattachés		34 240	42 584
Dettes :			
- Fiscales et sociales		294 996	360 889
- Sur immobilisations et comptes rattachés		99	99
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		508 464	621 958
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 003 313	3 070 511

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 3 003 313 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 46 295 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- les dispositions du code de commerce (article L.123-12 à L.123-28),
- le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014,
- le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n° 2016-07 du 26 décembre 2016,
- et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

En date du 30 novembre 2023, l'Assemblée a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

a) Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations et aménagements des constructions 8 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans

Concernant la réglementation sur les actifs telle que modifiée et complétée par les Règlements 2002-10 et 2004-06, notre société a retenu les mesures de simplification applicables aux PME qui ne dépassent pas deux des trois seuils :

- total actif inférieur à 3.750 Keuros
- total de chiffre d'affaires inférieur à 7.500 Keuros,
- effectif inférieur à 50

En conséquence la durée d'utilisation a été alignée sur la durée d'usage fiscal.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à l'actuelle réglementation les plus et moins-values sont compensables seulement à l'intérieur d'une même catégorie de titres financiers.

Le portefeuille de VMP dégage une plus-value ponctuelle de 169 413 € qui est significative. Cette plus-value latente est fiscalisée pour déterminer le résultat imposable de la société.

Par conséquent aucune provision pour dépréciation n'a été constituée à la clôture de l'exercice.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti). La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé .

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés et la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 890		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 890		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	18 964		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	1 064		
- Générales, agencements et aménagements divers	45 261		
Matériel :			
- De transport	268 025		
- De bureau et informatique, mobilier	4 887		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	338 201		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	511 899		162
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 796		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	519 695		162
TOTAL GÉNÉRAL	861 786		162

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des Immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
	Virements	Cessions		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 890	
TOTAL			3 890	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencs et aménagt. const.			18 964	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			1 064	
- Gales, agencs et aménagt. divers			45 261	
Matériel :				
- De transport			268 025	
- De bureau et informatique, mob.			4 887	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			338 201	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			512 061	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 796	
TOTAL			519 858	
TOTAL GÉNÉRAL			861 949	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 890			3 890
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 890			3 890
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 964			18 964
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 064			1 064
Installations générales, agencements et aménagements divers	34 266	4 258		38 524
Matériel de transport	171 921	37 824		209 745
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 939	495		4 435
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	230 154	42 577		272 731
TOTAL GÉNÉRAL	234 044	42 577		276 621

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	Dotations Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Reprise Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencés et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	9 160			9 160
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	9 160			9 160
TOTAL GÉNÉRAL	9 160			9 160
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	509 964		509 964
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 796		7 796
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	9 663		9 663
Autres créances clients	13 764	13 764	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	17 859	17 859	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	12 905	12 905	
Charges constatées d'avance	13 374	13 374	
TOTAL	585 327	57 903	527 424
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	29 412	26 517	2 895	
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 240	34 240		
Personnel et comptes rattachés	150 000	150 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 736	92 736		
Impôts sur les bénéfices	19 216	19 216		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 616	27 616		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 428	5 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99	99		
Groupe et associés (2)	842	842		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	359 589	356 694	2 895	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 551			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	842			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2024	Exercice clos le 30/09/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 240	10 624
Dettes fiscales et sociales	228 319	307 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	262 559	317 995

Détail des charges à payer

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2024	Exercice clos le 30/09/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 240.08	10 624.00
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	34 240.08	10 624.00
Dettes fiscales et sociales	228 318.74	307 371.11
42860000 Autres charges à payer	150 000.00	201 850.00
43860000 Autres charges à payer	75 000.00	100 925.00
44860000 Etat Charges à payer	3 318.74	4 596.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	262 558.82	317 995.11

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	
	30/09/2024	30/09/2023
Produits :		
- D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	
	30/09/2024	30/09/2023
Charges :		
- D'exploitation	13 374	8 188
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	13 374	8 188

Liste des filiales (plus de 50%)

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenus (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
SCI BRUNO 3	100	-100	99.00	99		433 961			-40 333	

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	1 000.00000	500 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	500	1 000.00000	500 000